

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 24 mars 2022 à 10h00  
« Les opinions sur les retraites »

<b>Document n° 2</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les enquêtes sur les opinions et les attentes à l'égard de la retraite**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## Les enquêtes sur les opinions et les attentes à l'égard de la retraite

Les enquêtes d'opinion sur la retraite sont nombreuses, notamment avec la perspective d'une nouvelle réforme des retraites. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document présente les sources mobilisées pour cette séance ainsi que leur méthodologie. La première partie décrit les enquêtes statistiques existantes en France et dans les pays suivis par le COR et renvoie à chaque document du dossier pour les résultats obtenus. La seconde partie recense les sondages d'opinions utilisés.

### 1. Les enquêtes statistiques

Ces enquêtes sont réalisées par des chercheurs et/ou des administrations. Elles se distinguent par la taille de leur échantillon (en général supérieur à 2 000 personnes) et par la densité de leur questionnaire permettant de bien comprendre les interactions entre opinions sur la retraite, caractéristiques personnelles et socioprofessionnelles ou encore valeurs culturelles ou socioéconomiques des enquêtés.

#### 1.1 Le Baromètre de la DREES

Depuis 2000, le Baromètre d'opinion de la DREES est une enquête réalisée annuellement afin de suivre l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale (depuis 2014). Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif d'environ 4 000 personnes<sup>1</sup> de la population française métropolitaine âgée de 18 ans ou plus<sup>2</sup>. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas par sexe, âge et profession de la personne de référence, après stratification par grande région et catégorie d'agglomération.

Outre les études publiées par la DREES, les résultats de l'enquête sont également disponibles en « datavisualisation » sous la forme de graphiques interactifs et de tableaux modulables. Enfin, les données individuelles depuis 2000 sont mises à disposition en accès libre au format CSV. Ce sont ces données qui ont été utilisées pour les documents n° 2 et n° 3 de cette séance.

Le questionnaire comporte neuf modules thématiques : inégalités ; pauvreté et exclusion ; logement ; retraite ; famille ; handicap et dépendance ; protection sociale ; santé et cohésion sociale<sup>3</sup>. À partir de 2014, la plupart des thèmes comportent un socle de questions annuelles et

---

<sup>1</sup> De 2014 à 2019, la taille de l'échantillon a été réduite (3 000 personnes).

<sup>2</sup> L'enquête est réalisée par BVA depuis 2004 (IFOP de 2000 à 2002). Elle n'a pas été réalisée en 2003.

<sup>3</sup> Les modules inégalités et cohésion sociale ont été ajoutés en 2014. Le module cohésion sociale constitue le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le CREDOC depuis 2011 et est exploité en collaboration avec la DGCS.

un ensemble de questions posées alternativement une année sur deux<sup>4</sup>. L'intégralité des questions relatives à la retraite ne sont notamment posées que les années impaires. Pour chaque thème, le questionnaire vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français, rendant compte de l'opinion sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes.

Concernant plus spécifiquement la retraite, le baromètre permet de suivre les opinions et aspirations vis-à-vis de l'équité du système de retraite (opinion sur les droits conjugaux et familiaux, sur l'existence de dispositifs anticipés de retraite, de durées d'assurance différenciées selon la catégorie sociale et l'existence de régimes par statut), les souhaits de réforme (choix d'un levier paramétrique -âge, durée, cotisation, pension-, et introduction d'une dose de capitalisation), sur le niveau de vie des retraités actuels et anticipé à la retraite et sur l'âge (âge souhaité, âge envisagé, et, pour les personnes déjà retraitées, âge effectif) et le montant de la retraite.

Même si certaines questions ont pu changer d'une vague à l'autre, le principe directeur d'un tel baromètre est la stabilité de son questionnaire : les mêmes questions ont vocation à être posées dans les mêmes termes chaque année. Couplée à son ancienneté, cette stabilité en fait ainsi un outil de suivi de référence pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur les politiques sociales depuis 20 ans. Il est ainsi utilisé par des chercheurs en sociologie ou en science politique pour améliorer leur compréhension de l'opinion, et des clivages qui pourraient exister au sein de la société française.

Les résultats concernant l'opinion sur le système de retraite actuel issus de l'exploitation du Baromètre sont présentés dans le **document n° 3** et un zoom spécifique sur le financement de la retraite est présenté dans le **document n° 4**. Le **document n° 5** relatif aux opinions sur l'âge de départ à la retraite utilise également les données du Baromètre.

---

<sup>4</sup> Les modules « Famille » et « Handicap / dépendance » étaient déjà posés alternativement tous les deux ans depuis 2010.

## 1.2 L'enquête « Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite »

L'enquête Pat r, dont l' dition 2020 constitue la 7<sup> me</sup> vague (apr s celles de 2002, 2007, 2009, 2011, 2012 et 2014), vise   analyser les comportements d' pargne et d'accumulation patrimoniale des Franais   l'aune de leurs pr f rences, notamment   l' gard du risque (aversion pour le risque) et du temps (impatience).

Les vagues de 2012 et 2020 comportaient  galement un module sp cifique destin    mieux appr hender les attentes et perceptions des Franais face au syst me de retraite et   ses  volutions, ainsi que sur leur connaissance de ce syst me et de leurs droits propres. Ces vagues sont le fruit d'une collaboration entre le responsable de l'enqu te Pat r, Luc Arrondel (PSE-CNRS), Andr  Masson (PSE-CNRS) et la Caisse des D p ts (Direction des politiques sociales).

La vague 2020 a  t  r alis e par voie postale par Kantar entre le 19 mars et le 8 juin 2020<sup>5</sup> aupr s de 3 183 personnes  g es de 18 ans et plus repr sentatives de la population franaise. Quasiment 800 individus avaient d j  particip    la vague de 2012, permettant ainsi une analyse en panel de l' volution des opinions   l' gard de la retraite des g n rations au fil des  ges.

L'enqu te Pat r 2020 contient des informations d taill es sur la situation professionnelle et le d roulement de la carri re, la situation familiale et les transferts interg n rationnels, la sant , la consommation et les pr f rences individuelles. Deux grandes parties th matiques constituent le c ur de l'enqu te : la premi re porte sur les comportements d' pargne et les choix patrimoniaux (environ 80 questions). La seconde ( galement 80 questions) est consacr e aux attentes et   la perception des Franais vis- -vis du syst me de retraite dans son ensemble,   la connaissance, aux inqui tudes,   l'attachement du syst me actuel ainsi qu'aux attentes en mati re de r formes de retraite et de vieillissement.

Deux documents du dossier proviennent des exploitations de cette enqu te. Le **document n  6** revient sur les attentes et la perception des Franais   l' gard de la retraite, qu'il s'agisse de leur niveau de connaissance du syst me, de leur degr  d'inqui tude ou de leur attachement   l' gard du syst me, tandis que le **document n  9** analyse en particulier comment l'am lioration de leur connaissance de leurs droits personnels entre 2012 et 2020 a pu avoir un effet sur leur inqui tude   l' gard de la retraite.

---

<sup>5</sup> Les r pondants ont ainsi compl t  leur questionnaire durant le premier confinement impos  par la crise sanitaire de la Covid 19, ce qui n' tait pas pr visible au moment o  l'enqu te a  t  programm e (seulement 2 % ont r pondu apr s le 11 mai 2020). Cette particularit  a ainsi permis d'analyser l'impact de la prolongation du confinement sur l'intention d' pargne des Franais. Voir   ce sujet le [document n  10](#) de la s ance du COR du 18 mars 2021.

### 1.3 L'enquête « Motivations de départ à la retraite »

L'enquête « Motivations de départ à la retraite », réalisée depuis 2010, a pour objectif principal d'identifier les motivations de départ à la retraite des personnes récemment parties à la retraite. Elle est le fruit d'une collaboration récurrente entre la CNAV, le secrétariat général du COR, la DREES et la DSS. Le régime de la Fonction publique de l'État et la Caisse des Dépôts en tant que gestionnaire du régime des agents des collectivités locales (CNRACL) participent également à l'enquête depuis la 3<sup>ème</sup> vague (2014, l'AGIRC-ARRCO a été intégré pour la quatrième vague (2017). Enfin la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (CPRPSNCF), y participe pour la première fois depuis la 5<sup>ème</sup> vague de l'enquête, dont les entretiens ont été conduits par téléphone entre février et mai 2021.

L'échantillon de l'enquête (5 499 personnes, dont 2 458 ayant liquidé leurs droits à la CNAV, 1 000 au régime de la fonction publique de l'État hors invalides et militaires, 1 037 à la CNRACL et 1 004 à la CPRPSNCF hors invalides) a été tiré parmi les 619 000 nouveaux retraités de plus de 50 ans, résidant en France et ayant liquidé leur retraite de droit direct dans l'un des quatre régimes de base entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 30 juin 2020. L'échantillon de l'enquête ne tient pas compte des nouveaux retraités des régimes de non-salariés (agriculteurs exploitants, professions libérales, artisans ou commerçants), ni de tous les régimes spéciaux de salariés (régimes de la RATP, des marins, etc.). Cependant, ces nouveaux retraités sont en majorité également représentés dans le cadre de l'enquête, car la plupart d'entre eux ont effectué une partie de leur carrière au régime général ou dans la fonction publique. À ce titre, ils sont des nouveaux retraités des régimes participants, et figurent donc dans la base de sondage.

Les pondérations effectuées veillent à respecter la représentativité des personnes interrogées par rapport à la population totale des nouveaux retraités pour chacun des quatre régimes de base, notamment sur le plan de leur situation au moment du départ à la retraite : âge de liquidation, statut d'activité à la veille du départ à la retraite, situation vis-à-vis du taux plein, etc.

Cette enquête a pour but d'analyser périodiquement les comportements de départ à la retraite tels qu'exprimés par les assurés eux-mêmes. La majorité des questions posées aux retraités sont identiques d'une vague à l'autre de l'enquête de façon à pouvoir comparer rigoureusement les réponses entre millésimes. Elles visent à :

- récolter des informations susceptibles d'expliquer la décision de partir à la retraite. L'approche ne cherche pas à identifier la motivation principale du départ à la retraite mais plutôt à balayer plusieurs déterminants qui ont pu jouer à des degrés divers. Une liste de facteurs possibles (projets personnels, problèmes de santé, contraintes familiales, conditions de travail, incitations financières, etc.) est passée en revue et les nouveaux retraités doivent déclarer pour chacun si celui-ci a joué « beaucoup », « assez », « peu » ou « pas du tout » dans leur décision ;
- évaluer le niveau de connaissances de certains dispositifs institutionnels (décote, surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive, etc.).

Des modules tournants, spécifiques à chaque édition, portent sur des thèmes complémentaires ; en 2021, ces nouveaux modules traitent de la planification du départ à la retraite et de l'anticipation du montant de pension, ainsi que de la satisfaction concernant la vie à la retraite, par rapport à celle menée avant le départ.

Les réponses collectées auprès des enquêtés sont enrichies avec les données administratives provenant des bases de gestion des quatre régimes de base et de l'AGIRC-ARRCO (montant de pension, durée validée, rémunérations au cours de la carrière, etc.).

Deux documents du dossier sont issus de l'exploitation de cette nouvelle vague. Le **document n° 8** présente les résultats de la nouvelle vague de l'enquête sur les motivations de départ tandis que le **document n° 11** analyse les effets du passage à la retraite sur le bien-être.

#### **1.4 Les enquêtes utilisées pour les pays suivis par le COR**

Les deux enquêtes utilisées pour le **document n° 12** de la séance ne portent pas sur les retraites en tant que telles mais comportent ou ont pu comporter certaines questions permettant de mieux appréhender les opinions sur la protection sociale dans son ensemble et parfois plus spécifiquement sur les retraites.

L'*European Social Survey*<sup>6</sup> (ESS) est une enquête multi-pays (principalement européens) menée par des universitaires (Sciences-po Grenoble pour la France) menée tous les deux ans depuis 2001.

Ses objectifs sont notamment d'appréhender et analyser l'évolution des attitudes et des valeurs des populations en Europe et de développer une série d'indicateurs sociaux européens. Les questions portent sur la politique, les médias, la confiance, les relations sociales, la solidarité, le bien-être, l'exclusion sociale, etc.

Dans les enquêtes ESS de 2008 et 2016, il a notamment été demandé aux enquêtés quel périmètre de responsabilités devrait être donné à l'État et leurs opinions sur le fait de garantir un niveau de vie décent pour les personnes âgées ou les chômeurs. En 2016, 23 pays ont participé à cette enquête. L'échantillon comportait environ 2 000 individus de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires pour la France métropolitaine.

---

<sup>6</sup> Enquête Sociale Européenne.

Depuis son lancement en 1991, l'*Eurofound Working Conditions and Sustainable work*<sup>7</sup> (EWCS) propose tous les cinq ans une vue d'ensemble des conditions de travail en Europe. Les thèmes couverts concernent notamment le statut professionnel, la durée et l'organisation du temps de travail, la formation, les facteurs de risques physiques et psychosociaux, la santé et la sécurité, l'équilibre vie-travail, la participation des travailleurs, les revenus et la sécurité financière.

Pour la 6<sup>ème</sup> vague, réalisée en 2015, près de 44 000 travailleurs ont été interrogés dans 35 pays européens.

Le **document n° 13** détaille, quant à lui, les résultats 2021 du *Retirement Confidence Survey (RCS)* qui est une enquête récurrente réalisée sous l'égide conjointe de l'*Employee Benefit Research Institute* et de *Greenwald Research*, depuis 1991. L'enquête de 2021 a été réalisée en janvier auprès de 3 000 Américains âgés de 25 ans ou plus (partagés pour moitié entre actifs et retraités).

Cette enquête vise à mesurer la confiance des Américains vis-à-vis du système de retraite (public et privé) et du système de couverture médicale des seniors (*Medicare*). Elle évalue également les opinions et les attitudes des Américains sur leurs préparatifs à la retraite, leur confiance à l'égard de divers aspects de la retraite et des questions connexes. Le RCS est l'enquête la plus ancienne de ce type.

## **2 Les sondages ponctuels**

Les sondages d'opinion retiennent en général des échantillons de taille plus modeste (aux alentours de 1 000 personnes) et leur questionnaire est plus restreint que les enquêtes statistiques. Néanmoins, certains d'entre eux se distinguent par leur suivi dans le temps ou par le fait qu'elles sont réalisées dans un contexte particulier.

*a) Les français, l'épargne et la retraite (enquête du Cercle de l'épargne et enquête du Cercle des épargnants)*

Cette enquête est menée annuellement depuis 2005 par le Cercle des épargnants. Elle a été dédoublée en 2016 et est également menée par l'Observatoire de l'épargne et de la retraite pour le compte du Cercle de l'épargne.

Ces deux enquêtes sont réalisées auprès d'échantillons d'environ 1 000 personnes représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, constitués d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région).

---

<sup>7</sup> Enquête européenne sur les conditions de travail.



Le Cercle des épargnants et le Cercle de l'épargne ont pour but de promouvoir l'épargne individuelle en vue de la retraite. Les adhérents de ces deux organismes sont des assurés ayant souscrit des plans d'épargne retraite populaire et des contrats Madelin auprès d'un assureur. La présentation des résultats peut faire débat. Par exemple, les commentaires des résultats de l'enquête de 2014 précisait que les Français surestimaient le montant de pension qu'ils auraient à la retraite alors que 46 % d'entre eux s'attendaient à percevoir 60 % ou moins de leur salaire actuel<sup>8</sup>.

*b) L'enquête « Les Français jugent leur système de retraite » de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) de 2018*

Cette enquête, dont les résultats sont présentés dans le **document n° 7**, a été menée en 2018 dans le contexte du projet de système de réforme de retraite qui visait à mettre en place un système universel. L'enquête visait ainsi à évaluer la perception des Français du système de retraite actuel.

L'enquête a été réalisée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 3 000 personnes (dont 780 retraités), représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne en septembre 2018.

L'enquête était structurée autour de cinq axes : la perception du système de retraite actuel ; l'évaluation du niveau de vie des retraités ; les anticipations sur le montant des retraites ; la perception du système de retraite par les retraités eux-mêmes et les principes sur lesquels les Français souhaitent fonder leur système de retraite.

---

<sup>8</sup> Selon l'étude de la DREES réalisée sur l'EIR 2012, le taux de remplacement (première retraite rapportée au dernier salaire) médian était de l'ordre de 74 % pour les retraités nés en 1946 ou avant (voir H. Senghor, « Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations », Études et résultats n° 926, juillet 2015).